

# Rapport d'activité 2025

**Pôle Handicap**

**IME Eurométropole  
Site GANZAU**

118 rue de la Ganzau  
67100 STRASBOURG  
03.88.39.44.48



1. EDITO
2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES
3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE
4. DÉMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION
5. RESSOURCES HUMAINES au 31.12.2025
6. CONCLUSION



# 1. EDITO

Depuis 4 ans, l'IME SESSAD Eurométropole était dirigé par une direction unique. Au regard des développements en cours et à venir, une séparation des sites enfants et adolescents a été décidée à compter d'août 2025. L'IME site Ganzau et le SESSAD de 14-25 ans se sont rapprochés et ont bénéficié d'une direction à distance, dans l'attente d'un recrutement de directeur, durant les derniers mois de l'année.

Au niveau de l'établissement, les équipes ont rencontré des mouvements en 2025 : mobilité interne, démissions, départ en retraite, embauches, augmentation du temps de travail. L'absentéisme des professionnels, sur quelques équipes, a tout de même continué à impacter la vie de l'établissement, notamment en ce qui concerne l'accompagnement éducatifs des bénéficiaires.

L'IME site Ganzau dispose d'un agrément de 106 places et s'est vue accepter, au 2<sup>nd</sup> semestre, un projet d'extension de 5 places à compter de 2026, suite à une proposition soumise dans le cadre d'un AMI pour les 50 000 solutions.

## 2. MISSIONS ET PRESTATIONS DELIVRÉES

### 2.1 L'activité

	2023	2024	2025
Agrément	106	106	106
Capacité financée	106	106	106
Nombre de jours d'ouverture prévisionnel	198	198	198
Nombre de jours d'ouverture réel	198	197	198
Journées théoriques (taux d'occupation fixé à 90%)	20 988	20 988	20 988
Journées prévisionnelles	18 123	17 627	18 890
Journées réalisées	18 859	18 891	19 166
Ecart jours réalisées/prévisionnelles	736	1 264	276
Taux d'occupation	89,9%	90%	91,3%
Nombre de bénéficiaires suivis dans l'année	144	141	138

### 2.1 Mouvements (admissions et sorties)

En 2025, la file active a encore été très dynamique. 138 adolescents et jeunes adultes ont été accompagnés en 2025 pour un agrément de 106 places.

17 nouveaux bénéficiaires ont été admis en 2025 et 27 ont été accompagnés vers le monde adulte. Au 31 décembre 2025, 49 jeunes adultes de plus de 20 ans bénéficiaient d'un accompagnement au titre de l'amendement Creton.

## 3. FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE

### 3.1 Vie de l'établissement

Tout comme l'année précédente, 2025 a été globalement une année dynamique en terme de file active et de suivis des jeunes. L'année a également été traversée par un absentéisme professionnel de courte durée, significatif sur le secteur des accompagnements des plus empêchés notamment sur le dernier trimestre.

L'IME a également passé son évaluation HAS en novembre 2025. L'équipe de direction a pu travailler avec l'ensemble des professionnels autour des différentes thématiques. La passation s'est déroulée sereinement, les jeunes/familles/professionnels questionnés ayant apprécié de contribuer différemment à la vie de l'établissement et à la valorisation du travail quotidien.

### 3.2 Action de l'établissements dans le domaine de la continuité et fluidité des parcours usagers

138 adolescents et jeunes adultes ont été accompagnés en 2025.

Malgré la séparation des établissements et services de l'IME SESSAD Eurmétropole, la collaboration entre les établissements permet toujours de favoriser le parcours et la filière associative, tout en ouvrant parallèlement à d'autres, au regard des sollicitations et de la longue liste d'attente.

Le partenariat avec l'ESAT de la Ganzau perdure et permet toujours la mise en place de passerelles et de stages d'immersion. D'autres partenariats avec des ESAT, plus fragiles, se sont vus renforcés ou développés avec l'arrivée d'un nouveau chargé d'insertion.

De plus, les actions communes avec le secteur adulte se poursuivent et permettent aux jeunes les plus empêchés de l'IME de la Ganzau de découvrir et de se familiariser avec ce monde des adultes auquel ils seront, très prochainement, confrontés.

### 3.3 Action de l'établissements sur l'accompagnement à l'autonomie et la santé

En 2025, des groupes de parole autour de la VIAS/EVARS se sont poursuivis. De nouveaux programmes ont été réfléchis et construits par les professionnels grâce au soutien d'un partenariat déjà en place qui se renforce au fil des années (Planning Familial et Ecole de Maïeutique). De plus, un partenariat avec l'IFSI a vu le jour et permet d'accueillir désormais des étudiants en soins infirmiers au sein de l'IME.

Le projet d'habitation aux soins s'est poursuivi au sein de l'IME.

Handi'dent est intervenu à l'IME dans le cadre du dépistage dentaire pour une grande partie des jeunes.

Dans le cadre de la lutte contre le surpoids, de nombreuses actions sportives et motrices ont été proposées aux bénéficiaires en lien pour un certain nombre de structures sportives extérieures

L'appartement pédagogique d'expérimentation à l'autonomie a été investi par les équipes éducatives.

### 3.4 Action de l'établissement dans le domaine de l'innovation

Le journal interne est toujours un média apprécié et travaillé avec les usagers qui développent ainsi diverses compétences notamment en matière de recherche d'informations, rédaction de support et de communication.

L'accompagnement des bénéficiaires représentants de leurs homologues, dans le cadre du CVS, se développe également. De nouvelles techniques de présentation et de communication (l'audio et la vidéo) rendent accessibles à tous la vie de l'établissement.

## 4. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA PRESTATION

### Etat des lieux des chantiers qualité et description des actions entreprises

#### 4.1 Pilotage de la démarche

En 2025, la démarche de Copil qualité s'est poursuivie en transverse et en inter-établissements au sein de l'IME-SESSAD Eurométropole. Le travail d'amélioration continue de la qualité a été fortement marqué par l'évaluation externe de l'HAS qui s'est tenue pour les 4 sites de l'IME Eurométropole entre le 3 et le 13/11/2025. Il est à noter qu'un important travail préparatoire a été mené en amont de l'évaluation, mobilisant l'ensemble des professionnels.

Par ailleurs, le plan d'action qualité a continué à être alimenté par diverses sources (projet d'établissement, DUERP, FEI, fiches travaux...).

#### 4.2 Déploiement des outils métiers : MS Qualité et SILAO (DUI)

L'utilisation du progiciel de gestion des risques MS Qualité a été consolidé. Son emploi pour gérer les fiches événements indésirables notamment, a été bien exploité par l'ensemble des salariés en 2025. Le volet réclamation en provenance des familles et partenaires extérieurs a également été déployé et a commencé à être renseigné. Une campagne d'information auprès des familles a été menée en 2025 à ce sujet.

En 2025, le déploiement du Dossier Unique Informatisé SILAO s'est poursuivi. Les pratiques par les professionnels en lien avec la traçabilité, la transmission et le suivi éducatif des bénéficiaires sont aujourd'hui relativement partagées. Pour autant, d'autres fonctionnalités de SILAO restent à développer (planification des accompagnements, déploiement des dossiers médicaux partagés).

#### 4.3 Bienveillance, éthique et prévention des risques de maltraitance

La fiche harmonisée comportements problème a continué à être déployée. Elle vise, en lien avec la famille, à s'accorder sur la mise en œuvre d'une conduite à tenir connue.

Les 3 CVS programmés se sont tenus.

Les formations à la démarche d'autodétermination, ainsi qu'à la démarche de bienveillance et de soutien à la parole de l'utilisateur et de sa famille ont continué et ont permis à une grande majorité de professionnels d'y être sensibilisés.

Deux professionnels ont également participé à une formation sur l'approche Ethno clinique des bénéficiaires.

Chaque adolescent/jeune adulte a un PPA revu chaque année en présence de son représentant légal ; une nouvelle trame PPA a été formalisée et diffusée en 2025.

Lors d'une journée pédagogique, une intervention de l'Espace de Réflexion Ethique du Grand Est a été organisée et a pu, différemment, sensibiliser l'ensemble des professionnels. Le Comité Ethique de l'ARSEA a été également présenté ainsi que les modalités de saisine.

Par ailleurs, des professionnels ont continué de travailler et de revoir le Plan de Prévention des risques de Maltraitance.

## 4.4 Gestion des risques

- **Gestion des évènements**

L'équipe de cadres s'astreint à traiter régulièrement les FEI. Un bilan pour 2024 en a été fait et a été présenté aux professionnels et aux représentants des familles lors d'un CVS.

- **Gestion des plaintes et réclamations**

En 2025, la procédure associative a été diffusée aux familles et partenaires. Quelques réclamations ont pu être traitées.

- **Autre aspects de la gestion des risques**

En 2025, le Plan Bleu et le PPMS ont été revus.

## 4.5 Formalisation des documents socles de la structure

Les documents socles et procédures obligatoires ont été réfléchies et diffusées. Le travail d'appropriation se poursuit et a donné lieu à des réunions et temps d'échanges.

## 4.6 Mise en œuvre du plan d'action suite à l'évaluation HAS

L'évaluation HAS ayant eu lieu en novembre 2025, le pré-rapport nous a été transmis mi-décembre. Les dernières semaines de l'année ont permis de travailler aux réponses et précisions demandées ainsi qu'au plan d'action à déployer durant les années à venir.

## 4.7 Autres aspects liés à la qualité d'accompagnement

Une attention particulière est prêtée à l'information apportée aux parents en ce qui concerne les outils de la loi 2002-2 qui leur sont détaillés et expliqués lors de rendez-vous personnalisés.

Les familles des bénéficiaires accompagnées participent à la mixité sociale et culturelle de l'Eurométropole. Afin de pouvoir s'assurer de la compréhension et de la qualité des échanges, le dispositif Migration Santé est souvent sollicité afin de favoriser la communication entre famille et professionnels.

## 5. RESSOURCES HUMAINES AU 31/12/2025

*Répartition personnel par catégorie et type de contrat (en équivalent temps plein)*

	TOTAL	Encadrement	Administratif	Educatif	Para médical	Médical	Services Généraux
<i>CDI</i>	<b>45.16</b>	3	2.89	27.35	4.50	0.42	7
<i>CDD temporaire</i>	<b>0.50</b>	0.50	0	0	0	0	0
<i>CDD remplacement</i>	<b>1.29</b>	0	0.30	0.99	0	0	0
<i>Contrats aidés</i>	<b>1</b>	0	0	1	0	0	0
<i>Maitres</i>	<b>0</b>	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>47.95</b>	<b>3.50</b>	<b>3.19</b>	<b>29.34</b>	<b>4.50</b>	<b>0.42</b>	<b>7</b>

## 6. CONCLUSION

En 2025, la préparation à l'évaluation externe engagée auprès des professionnels l'année précédente s'est poursuivie toute l'année pour accueillir les évaluateurs en novembre.

Parallèlement, les grands axes de formation ont continué à se déployer, permettant ainsi un accompagnement toujours plus adapté au public accueilli.

Le projet d'ouverture du nouveau groupe a commencé à mobiliser les équipes, les recrutements et aménagements ayant commencé en fin d'année.